

COOPERATIVES

AS-INTERFON

(Bât. 563)

Contactez-nous au 3339

Heures d'ouverture: tous les jours de 13h00 à 16h30.

ASSURANCE MALADIE COMPLÉMENTAIRE A L'AUSTRIA

- Dans le cadre d'Interfon une assurance est proposée pour l'enfant, l'adulte, le retraité. Les cotisations sont fonction du lieu de résidence, de l'âge et du choix pour le lieu des soins.
- Les résidents en Suisse sont inscrits dans les catégories 3 ou 6.
- Les résidents en France ont le choix entre les catégories 1-2-3 s'ils se sont inscrits avant le 1.1.1993 ou si le souscripteur a moins de 50 ans lors de l'adhésion. Les catégories 4, 5 et 6 s'adressent aux personnes adhérant entre 50 et 58 ans.
- Les personnes nées entre le 01.01.1929 et 31.12.1975 cotisent comme "adulte" et celles nées avant le 01.01.1929 comme "retraité" et celles nées jusqu'au 01.01.1976 cotisent comme "enfant". La gratuité est accordée pour le 3ème enfant et au delà.
- Les dépenses maladie effectuées en France sont remboursées d'après le tableau de garantie pour toutes les catégories.
- Les dépenses maladie effectuées hors de France sont remboursées de la manière suivante:
- Catégories 3 et 6: application du taux de change pour toutes les dépenses.
- Catégories 2 et 5: application du taux de change pour l'hospitalisation et l'urgence uniquement.
- Catégories 1 et 4: pas d'application du taux de change.
- Quand nous n'appliquons pas le taux de change nous retenons le montant de la dépense en SFR ou nous le convertissons en SFR et nous remboursons dans la limite des plafonds 10% de ce chiffre. Le taux de change SFR/FF suit le cours officiel des monnaies, de 3,4 à 4.
- L'indemnité décès n'est pas accordée aux catégories 4, 5 et 6.
- Montant des cotisations exprimé en FF du 01.04.1994 au 31.12.1994.

	Adhésion avant le 1.1.93 ou avant 50 ans		
	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3
Enfant	362,25	543	905,25
Adulte	543	763,50	1362
+ 65 ans	738	1107,75	1837,50

	Adhésion souscrite après 50 ans		
	Catégorie 4	Catégorie 5	Catégorie 6
Enfant	362,25	543	905,25
Adulte	594,75	836,25	1491,75
Retraité	738	1107,75	1837,50

- Un délai de carence de 3 mois s'applique à tout contrat sauf pour les frais relatifs à un accident survenu pendant cette période.
- une permanence est assurée tous les jeudis au secrétariat de 13h00 à 16h30 où vous pourrez obtenir des renseignements complémentaires et le tableau des garanties.
- Inscription jusqu'au 14 avril 1994.

Information COOPIN par VM : XNEWS (COOPIN

Heures d'ouverture: tous les jours de 13h00 à 16h30.

LOGO CERN, OFFRE DE PRINTEMPS

du 28 mars et jusqu'à Pâques.

-5% sur montre ou couteau Logo CERN à l'achat d'une pièce.

-10% dès 2 pièces assorties.

"ACTION" sur auto-radios

-30% sur les marques PANASONIC, PIONEER, BLAUPUNKT.

-27% sur les marques PHILIPS, KENWOOD.

-15% sur les nouveautés AUDIOLINE CAR SYSTEMS 1994.

"100 lingots d'or à gagner"

A l'achat de films couleur KODAK en duo ou en trio-pack, vous pouvez participer au CONCOURS D'OR KODAK.

Rappels

PHOTO

Action OLYMPUS jusqu'au 31 mars 1994

Pour chaque commande d'appareil photo OLYMPUS IS 3000 vous recevez gratuitement un flash G-40 d'une valeur de Frs 298.-.

DÉVELOPPEMENT PHOTO

"ACTION POSTERS" toujours valable d'après dias et négatifs.

En stock

Lecteur de disques compacts portable TECHNICS SL-XP150

Répondeur automatique avec télécommande AUDIOLINE 831 S

"KONUS" loupes avec lumières, boussoles, altimètres, etc.

Microcassette recorder OLYMPUS

Calculatrices CASIO et HEWLETT PACKARD

"CARAN D'ACHE" crayons de couleur, Neopastel, Fribralo, aquarelle, gouache, stylo, stylo-plume, etc.

Bientôt Pâques

Nous vous proposons un grand choix de chocolats: oeufs, lapins, plaques, boîtes, présentation diverses.

Gagnez du temps, pensez COOPIN